Regional Municipality of Ottawa-Carleton Cartier Square 111 Lisgar Street Ottawa, Ontario K2P 2L7

RE: THE LACK OF APPROPRIATE SERVICES IN EASTERN ONTARIO FOR PRESCHOOL FRANCOPHONE CHILDREN SUFFERING FROM AUTISM AND PERVASIVE DEVELOPMENTAL DISORDERS (P.D.D.)

PRESENTERS:

- HÉLÈNE BOISVERT-LAND, MOTHER: (MEMBER OF THE <u>COMMITTEE OF</u> FRANCOPHONE PARENTS WITH AN AUTISTIC CHILD FOR OTTAWA-CARLETON)
- HUGUETTE BOISVERT, GRANDMOTHER: (PRESIDENT, <u>FRENCH CHAPTER FOR OTTAWA-CARLETON OF THE AUTISTIC SOCIETY OF ONTARIO)</u>

Distinguished Members of the Board,

We are thankful that you have agreed to hear our presentation. The children are the reason for our visit today, in particular the "Francophone autistic children".

We represent the Francophone Chapter of Ottawa-Carleton of the Autism Society of Ontario. The Chapter has existed since June 1998.

We would like to share with you the frustrations created by the lack of services to the French autistic children.

We often hear that "it is paramount that all children have a good start in life" and we believe this should include all children, English and French.

Our frustrations are compounded by the lack of understanding by the Ministry of Community and Social Services (MCSS) of the needs of proper care for <u>all</u> autistic children so that all autistic children have the possibility to develop to their full potential.

Let me explain the problem:

- -the Agency Children at Risk was established in 1980 and their mandate was to provide service to all autistic children, from zero to 18 years old French or English;
- -the Agency Children at Risk has decided early on that its Nursery known as "Thursday's Child Nursery" would serve the Anglophone children only;
- -because the agency Children at Risk gives a unique service, this agency should have adhered to the French Services Act;
- -The Francophone population cannot accept the fact that the "Thursday's Child Nursery" of Agency Children at Risk which receives money from the taxpayers in general (which also includes taxes from the Francophone population) did not feel obligated to serve both communities.

We the Francophone parents did not have access to that special nursery school. I am asking you, is it fair?

For the last two years, we have tried to address this pitiful situation with the Agency Children at Risk/Enfant en peril and with Mr. Pierre Lalonde, Area Manager of the MCSS.

PARENTS ARE CONFRONTED DAILY WITH THE TRAGEDY OF THEIR CHILD WHO, AT ABOUT TWO YEARS OF AGE, HAS CEASED TO SPEAK OR UNDERSTAND WHAT IS SAID TO HIM, AND VERY OFTEN WHO INTENTIONALLY HARMS HIMSELF/HERSELF AND WHO HAS A HOST OF OTHER SERIOUS HEALTH PROBLEMS.

THE ACCUMULATION OF OVERWHELMING AND CONTINUOUS DAILY BEHAVIOUR CRISIS, WHICH FRANCOPHONE PARENTS FACE ALONE, WITHOUT SPECIALIZED SERVICES AND PROGRAMS, HAS PUSHED SOME TO RESORT TO DESPERATE ACTS SUCH AS GIVING UP THEIR CHILD TO THE CHILDREN'S AID SOCIETY.

THEY JUST CANNOT AND COULD NOT DO IT ALONE.

Last April you inherited the responsibility for that service, however that information was not given to us. By chance we found out about the changeover and this resulted in this delay in presenting this request.

We want to believe that the RMOC will bring about the appropriate actions to correct the current prejudicial situation and to correct this injustice; to maintain the status quo is prejudicial to our community. We are determined not to let that injustice perpetuate itself any longer.

We sincerely hope that you will agree with us that this situation needs to be addressed in the best of time. Still today, there are parents who are living everyday "in crisis" because their children do not receive special service, which is so essential. On this 21-century, again some parents are giving away their child to the Children's Aid Society because of lack of support and services for their autistic child. We expect to receive a positive commitment from your part, and as president of the French Chapter, I sincerely hope that very soon I will be able to share with the parents the forthcoming changes, anticipated for so long which may alleviate some of their pain and suffering.

We are asking you to investigate our complaint and we assure you that our intention is not to take anything away from the English children and families, we are asking you to have the same fair services for all of the children, be they Francophones.

We are willing to work with you to try to find a way to correct this situation and to make it just for everyone.

(Signed: Hugette Boisvert)

Le chapitre francophone d'Ottawa-Carleton de la S.A.O. Hugette Boisvert, présidente 2056 Killarney Ottawa ON K2A 1R3

Tel: 722-2482 Fax: 722-5068

OVERVIEW OF THE PRESENTATION TO THE MEMBERS COMMUNITY SERVICES COMMITTEE

MUNICIPAL REGIONAL OFFICE

MAY 4, 2000

1. SPECIFIC

THE LACK OF APPROPRIATE SERVICES IN THE OTTAWA-CARLETON REGION FOR THE AUTISTIC/PERVASIVE DEVELOPMENTAL DISORDER (P.D.D.) IN THE FRACOPHONE POPULATION.

2. PRESENTERS

HÉLÈNE BOISVERT-LANG, MOTHER OF AN AUTISTIC CHILD

HUGUETTE BOISVERT, GRANDMOTHER AND PRESIDENT OF THE OTTAWA-CARLETON FRANCOPHONE CHAPTER OF THE AUTISTIC SOCIETY OF ONTARIO.

3. ISSUES

- O THE MINISTRY HAS NOT SHOWN THE NECESSARY LEADERSHIP FOR THE DESIGNATION OF AN AGENCY TO PROVIDE THE REQUIRED FRENCH-LANGUAGE SERVICES.
- O THE MINISTRY AND ITS AGENCIES PROVIDED GROSSLY INADEQUATE SERVICES TO FRACOPHONE CHILDREN SUFFERING FROM AUTISM/P.D.D., AND THEIR FAMILIES.
- O ONLY BASIC SERVICES ARE CURRENTLY AVAILABLE IN FRENCH, THE SPECIALIZED SERVICES ARE NOT GENERALLY ACCESSIBLE TO THE FRACOPHONE COMMUNITY AND THERE ARE NO SIGNS THEY WILL BE IN THE NEAR FUTURE.
- O THE MINISTRY HAS CHOSEN TO IGNORE THE FINDINGS AND RECOMMENDATIONS OF FOUR DIFFERENT STUDIES (1989, 1992, 1995 AND 1997) WHICH DOCUMENT THE LACK OF APPROPRIATE SERVICES.
- O TWELVE YEARS AFTER THE ADOPTION OF THE FRENCH LANGUAGE SERVICES ACT THE SITUATION FOR FRANCOPHONES SUFFERING FROM AUTISM/P.D.D. HAS NOT IMPROVED, SPECIALIZED SERVICES ARE JUST AS

SCARCE AND THE DELIVERY OF AVAILABLE SERVICES IS STILL PLAGUED BY OVERLAPS, POOR PLANNING AND INADEQUATE FUNDING.

4. STUDIES AND DOCUMENTS REFERRED TO:

- O STUDY OF THE NEEDS OF AUTISTIC CHILDREN AND THEIR FAMILIES FROM THE REGION OF OTTAWA-CARLETON (1989).
- o Study of Social Services available in French for Children, adolescents, and their parents from the region of Ottawa-Carleton (1992).
- O STUDY OF THE NEEDS AND EXISTING SERVICES FOR CHILDREN, ADOLESCENTS, AND ADULTS WITH PERVASIVE DEVELOPMENTAL DISORDERS AND AUTISM, AND PROPOSALS FOR FUTURE SERVICES (1995).
- O STUDY OF THE OTTAWA-CARLETON AREA: COMMUNITY SUPPORT OFFERED TO PERSONS WITH A DEVELOPMENTAL DISABILITY WHO HAVE BEHAVIOURAL PROBLEMS (1997)
- O AVAILABILITY AND QUALITY OF SERVICES OFFERED IN FRENCH IN 1998 TO FRANCOPHONE CHILDREN OF PRESCHOOL AGE IN THE REGION OF OTTAWA-CARLETON WHO ARE SUFFERING FROM AUTISM AND PERVASIVE DEVELOPMENTAL DISORDERS (1998).
- O RESTRUCTURING PROJECT OF SERVICES FOR PERSONS WITH A DEVELOPMENTAL DISABILITY (1998).
- O FOUR OTHER DOCUMENTS

5. SUMMARY OF THE PRESENTATION:

DEAR MEMBERS

WE HAVE BEEN ACTIVELY INVOLVED WITH THE PARENTS OF AUTISTIC CHILDREN FOR MORE THAN THREE YEARS NOW; NEEDLESS TO SAY WITH THE "ONTARIO MINISTRY OF COMMUNITY AND SOCIAL SERVICES" AS WELL, SO THAT THE FRANCOPHONE CHILDREN SUFFERING FROM AUTISM/P.D.D. CAN HAVE ACCESS TO A RANGE OF SPECIALIZED SERVICES COMPARABLE IN TERMS OF QUALITY AND VARIETY TO THOSE OFFERED FOR MORE THAN 10 YEARS BY THE AGENCY "CHILDREN AT RISK," WHICH THE MINISTRY HAS BEEN FUNDING FOR SO MANY YEARS.

WE FIND IT UNJUST THAT SO LITTLE OF THE \$500,000 WHICH THE MINISTRY ALLOCATES THE AGENCY YEARLY IS EARMARKED FOR THE DEVELOPMENT OF FRENCH-LANGUAGE SERVICES.

WE ARE EXTREMELY DISAPPOINTED THAT THE MINISTRY HAS CHOSEN NOT TO FOLLOW UP ON ANY OF THE RECOMMENDATIONS CONTAINED IN THE 1989, 1992, 1995 AND 1997 STUDIES DESPITE THE FACT THAT THE AUTHORS ALL CONCLUDED THAT A DEVASTATING SHORTAGE OF SPECIALIZED FRENCH-LANGUAGE SERVICES WAS ENDEMIC THROUGHOUT THE OTTAWA-CARLETON REGION.

WE BELIEVE THAT THE MINISTRY'S REPEATED REFUSAL TO TAKE ACTION IN THIS MATTER IS SYMPTOMATIC OF A CORPORATE PHILOSOPHY THAT <u>DOES NOT ADMIT THE LEGITIMACY</u> OF THE FUNDAMENTAL RIGHTS OF THE FRANCOPHONE COMMUNITY OF ONTARIO AS RECOGNIZED IN THE FRENCH LANGUAGE SERVICES ACT OF 1986.

WE ARE NOT PROFESSIONAL AGITATORS, WE ARE PARENTS CONFRONTED DAILY WITH THE TRAGEDY OF A PARENT LIVING WITH THEIR CHILD MOST OF WHOM DO NOT SPEAK OR UNDERSTAND WHAT IS SAID TO THEM AND SOMETIMES WHO INTENTIONALLY HARM THEMSELVES AND WHO HAVE A HOST OF OTHER SERIOUS HEALTH PROBLEMS.

WE MUST INSIST THAT THOSE FRANCOPHONE CHILDREN AFFECTED WITH THIS DISABILITY HAVE ACCESS TO THE SERVICES THEY SO DESPERATELY NEED AND TO WHICH THEY ARE ENTITLED UNDER THE FRENCH LANGUAGE SERVICES ACT.

WE DO REALIZE THAT THIS "THURSDAY CHILD NURSERY" HAS BEEN TRANSFERRED TO YOU IN LATE 1998.

AFTER TWO YEARS OF TRYING TO OBTAIN SERVICES IN FRENCH FOR THE AUTISTIC CHILDREN WE ARE NOW ASKING YOU TO HEAR WHAT WE ARE SAYING AND TO DO SOMETHING ABOUT IT.

THANK YOU.

Mr. Pierre Lalonde Area Manager, Ministry of Community and Social Services, 10 Rideau Street, 7th floor Ottawa, Ontario K1N 9J1

Dear Mr. Lalonde:

I am writing to you on behalf of the committee of Francophone parents' with children suffering from autism or pervasive developmental disorders(P.D.D.).

The parents' committee has met on several occasions in order to examine the services currently available for their children, and in particular the services available for children of preschool age.

During the meetings held on October 14 and November 5, 1997, parents assessed the current situation and they would like to bring to your attention the fact that there is presently a lack of services for this clientele. What is even more regrettable and unacceptable is the fact that 1) this clientele is especially vulnerable, and 2) almost all experts agree that early professional intervention (appropriate methods, psychologists specializing in autism, special education teachers, occupational therapist, speech therapists, etc.) can help children to overcome some or all of the difficulties associated with their condition. Moreover, these experts also agree that a child who does not receive appropriate treatment in the first three or four years of his or her life will lead a burdened and dependent existence that will be very costly to society in general, both directly and indirectly (and the figures to back this up are available).

Following these meetings, the members of the parents' committee urged me to convey to you the following motion:

"That the Ministry of Community and Social Services undertake to establish a fulltime, specialized Francophone nursery. And that this motion be treated as a priority";

"That the Ministry of Community and Social Services grant a start-up budget and that it use the monies hereto allocated to the agency Children at Risk in order to redress the lack of services and resources, training and preparation, in such as way as to meet the pressing needs of Francophone children."

Here are the facts on which this proposal is based:

The injustice toward Francophone children that has existed for too long and which is tolerated or known to those who are in a position to intervene with or on behalf of respectable institutions or organizations, and who are responsible for the future of all children, including autistic children or children suffering from pervasive developmental disorders who have been so far marginalised,

The blameworthy negligence toward the parents concerned by all those who work in the system and who, by their inaction and disinterest, have abandoned those parents who are trying to cope with a distressing situation which they must face alone for lack of adequate aid and support,

The lack of fairness toward Francophones by the agency Children at Risk. Allow me to apprise you of the situation that has existed for more than fifteen years: in general, the diagnosis is made by the pediatrician who is the director of the Child Development Clinic at the Children's Hospital of Eastern Ontario and, in almost every case, the social worker refers the parents to Children at Risk.

The agency Children at Risk was created in 1980 by the Ministry of Community and Social Services, which is the principal funding source along with the Child Care Services Association of Ottawa-Carleton. Its exclusive mandate is to offer services in English and French to families that have a child with autism or with a pervasive developmental disorder.

In its publicity, "An overview of the services offered by Children at Risk", the agency makes no mention of the differences between Anglophone and Francophone services; on the contrary, reference is always made to bilingual services. One is therefore led to conclude that all their services are available in both languages; one also has to conclude that the funds granted to this agency have been used equitably in the distribution of services to both Anglophone and Francophone children. Unfortunately, this is not the case, since the services offered to Francophones have been meagre indeed. As a consequence, Francophone parents feel justified in asking you to reallocate those funds that were intended for French services; these services, with the exception of a few hours of consultation per month, were never provided.

Parents do not understand why the government has designated the agency Children at Risk an Anglophone agency: it does not have a single Francophone on its executive committee, and is manifestly not receptive or sensitive to the needs of Francophones. It would have been preferable that a strictly Francophone agency be chosen to play this role. Let us explain:

The agency Children at Risk has two programs: i) communication development program; ii) Thursday's Child Nursery.

- i) The communication development program is a service provided in the home by the only therapist who speaks French; in the best of cases, the service is provided one hour per week, though most often it is provided only two hours per month. This is the extent of Francophone services.
- ii) The Thursday's Child Nursery, which according to some was "bilingual" at the outset (there was apparently one Francophone child), quickly became exclusively English. The service was then refused to Francophones who wanted to receive services in French for a variety of reasons: lack of money, absence of bilingual staff, etc.

Integration became the only option for Francophone parents; all the French-speaking children are identical in their development and some autistic children or P.D.D. are admitted only once spots have become available. Parents do not really have any choice between a specialized nursery and integration; the situation is very simple: there is no French-language nursery. When later asked by parents, the justification was put forth that, following a study published in May 1989, Francophones had opted for integration instead of segregation. Quite an unusual conclusion since not a single Francophone parent was a part of this table, and what's more, the clientele (autistic children and children with P.D.D.) was and is still under the control of Children at Risk.

This agency favoured and still favours a specialized nursery. In her presentation during the annual meeting, Mrs. Zelda Garrett pointed out the lack of services for Francophones (See C17, recommendation no. 1) and, in that regard, recognized the responsibility of the agency that she continues to represent; we can only conclude that she was speaking and is still speaking on behalf of Francophones.

**We take the liberty of quoting a few important remarks made by Mrs. Garrett (Program Coordinator, Children at Risk), on the 27th of July 1988, before the Integration Committee (See pages C15-C26). C19 (recommendation no. 2) reads: "Specialized programs be maintained to provide autistic children on the bases that one of the common problem areas affecting learning is difficulty learning in a group; On page C21, para. 3 ("Rationale for retaining a specialized program for autistic children"), she says: being in groups is not likely to be reinforcing for autistic children and for some children may well be aversive and result in tantruming and aggressive behaviour," and on the same page, para. 8, Mrs. Garrett remarks that "I am, therefore, advocating that this committee recognize the need for specialized services within specialized settings to teach the skills required, which will enable children with autism and severe communication disorders to interact positively with peers and adults in group situations." At the end of page C13, she cautioned: "another concern is that, if the needs of children are not adequately met in the preschool years there is a greater chance that there will be more of a financial burden on the Ministry in the long term." Is it necessary to add that Francophones have not been able to benefit from this nursery and that many children would have been better served if chances had been equal for everyone.

Everyone speaks for the Francophone community, and yet no one asks Francophones what they themselves want for their disabled and often mute child. However, the needs of this special clientele have been recognized in the aftermath of a study undertaken by Mr. Ronald Leduc, entitled "Étude des besoins actuels pour enfants, adolescents et adultes atteints de troubles envahissants du développement à tendance autistique et propositions de services futurs" (Study of the present needs of children, adolescents, and adults suffering from pervasive developmental disorders or autism with proposals for future services). This project was funded by the Réseau de coordination et de concertation des services sociaux en français à l'enfance et aux jeunes d'Ottawa-Carleton and tabled on June 13, 1995.

The parents who participated in this study are asking themselves questions and would like to know what became of its proposals. Did those concerned actually ask themselves any questions about autism or P.D.D., in order i) to better understand these young people in a disadvantageous situation; ii) to better serve them? We are confident that the Ministry has followed this matter closely and we would like to know what steps have been taken to rectify this prejudicial lack of services.

This very complete study accurately conveys the disastrous situation faced by families who have to deal with a system that is insensitive to their needs. The system, which should be guiding families to the appropriate services, organizations and associations, is far from efficient; what we find is an administrative overlap, and an absence of services! We therefore ask that a Francophone agency be established in order to respond to the needs of this particular clientele.

We invite you to read annex A, "Summary table of collected data," which shows the families to whom Children at Risk has never offered any services in French in its specialized nursery; these tables speak to the lack of services available to the Francophone community, and believe me, the existing services have not improved since. We must recognize that so far nothing has been done to correct the situation, and we must ask some serious questions regarding whether administrators really believe in the education and development of children with autism or P.D.D.

Above all we must not wait until these unfortunate circumstances degrade any further, bearing in mind that those who are in a position to act but who fail to do so are ultimately responsible. The status quo is unacceptable; it is reprehensible.

It is for these reasons that we are asking you to consider and respond as quickly as possible to our request that adequate services be provided to children who suffer from autism or P.D.D.

We appreciate the fact that you are currently very busy with service restructuring plans. We nevertheless feel that it would be important for us to meet in order to discuss our requests, and we would be grateful if should you be able to do so.

Cordially,

The Parents' Committee for Children with Autism or P.D.D.

Huguette Boisvert, President 2056 Killarney Drive Ottawa, Ontario K2A 1R3

Tel: 722-2482

Lise Davidson, Vice-President 1140 Minnetonka Rd. Ottawa, Ontario K2C 2Y9

Tel: 734-3054 (office)

April 1998

Specialized services available for children suffering from autism or pervasive developmental disorders are the following:

1) Centre for Child Development (Centre de développement de l'enfant) (CHEO)

Diagnosis English French
Speech therapy* English French

Occupational therapy* English French

Psychologist* English French

2) Royal Ottawa Hospital

A full-time specialized nursery English

Speech therapy services English
Occupational therapy English
Psychologist English

3) Children at Risk

i) Specialized nursery English with services in speech therapy in occupational therapy and in psychology English

ii) A communication program with a therapist at the home two

(2) hours per month English

iii) Training by a psychologist in therapy/education techniques;series of eight courses (2 hours each) English

^{*}these services are available but are not offered automatically; they are often very limited, and it is up to parents to discover that they exist and to insist on access to them.

Children at Risk

Zelda Garrett, Full-time coordinator

A structure of professionals has been in place since the creation of the agency, and these professionals are a part of the "Thursday's Child Nursery".

Mrs. Garrett is responsible for:

- · Individual children's programs at the nursery;
- · The hiring of assistants, staff and supervisors;
- · Meeting parents;
- · Organizing training sessions for parents;
- · Supervising and training staff;
- Miscellaneous

The professional staff working in the nursery:

- Ken Hranchuk (psychologist); three times a week
- An occupational therapist; three times a week
- A speech therapist; three times a week
- A senior therapist (supervisor)

The services:

The nursery is open every day from 9 a.m. to 12:30 p.m. all year and has nine children. In the afternoon, the staff go to the homes of the children depending on the needs, and the children go on outings in the afternoons accompanied by nursery staff.

- The nursery rents its classrooms in a school, and has therapy, exercise, and game rooms;
- The nursery is well-stocked with learning materials adapted to the needs of its clientele.

The staff is composed of:

- three persons working 37.5 hours per week at the basic salary of a teacher (with benefits)
- As well, in collaboration with Algonquin college, the internships of student educators and therapists in the nursery and at the children's home are included.

Children at Risk offers information and training sessions to parents; these sessions are given by Ken Hranchuk.

The network of students, interns, and autism specialists has not been developed for the Francophone community. This community therefore has no services in place.

Francophones must integrate themselves into existing nurseries because there is presently no service for them in French.

Restructuring of services for persons with a developmental disability (Ottawa-Carleton)

The final report was made available at the end of September 1998

REACTIONS of the Regroupement des partenaires francophones (Association of Francophone Partners) and the Chapter of the Autism Society of Ontario

Telephone call by Mrs. Boisvert to Mrs. Behoun, the same day the report was tabled (on or around September 25), in order to ask for clarifications regarding services for young people with autism. She referred me to Mrs. Meyers.

On October 1, a meeting took place with Mrs. Suzan Meyers, program officer with the Ministry of Community and Social Services, at 1:30 p.m. at our offices (10 Rideau Street, Ottawa)

The following people were present:

Mrs. Patricia Dostie, Executive Director of the Ottawa-Carleton Association for Social Integration

Mrs. Diane (?), outgoing President, (Anglophone Chapter) of the Association

Mr. Gaston Boisvert, member of the parents' committee

Huguette Boisvert, President of the Francophone Chapter, Autism Society of Ontario

Summary:

Mrs. Meyers confirmed that the request of the Regroupement des partenaires francophones, as well as the proposal of the parents' committee to establish services for French-speaking autistic children equal to those offered to Anglophone children, was not part of the restructuring plan.

That the status quo prevailed for young Francophone children with autism, and that there was consequently no chance for improvement.

Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton Place Cartier 111, rue Lisgar Ottawa (Ontario) K2P 2L7

OBJET: INSUFFISANCE DE SERVICES APPROPRIÉS DANS L'EST DE L'ONTARIO POUR LES ENFANTS FRANCOPHONES D'ÂGE PRÉSCOLAIRE SOUFFRANT D'AUTISME ET DE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTATRICES:

- HÉLÈNE BOISVERT-LANG, MÈRE : (MEMBRE DU <u>COMITÉ DES</u> <u>PARENTS FRANCOPHONES D'OTTAWA-CARLETON AYANT UN</u> ENFANT SOUFFRANT D'AUTISME)
- HUGUETTE BOISVERT, GRAND-MÈRE : (PRÉSIDENTE DU <u>CHAPITRE</u> <u>FRANCOPHONE D'OTTAWA –CARLETON DE LA SOCIÉTÉ DE</u> L'AUTISME DE L' ONTARIO)

Aux membres distingués du conseil,

Nous vous remercions d'avoir accepté d'entendre notre présentation. Les enfants sont la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui, tout particulièrement les enfants autistes francophones.

Nous représentons le Chapitre francophone d'Ottawa-Carleton de la Société de l'autisme de l'Ontario, qui existe depuis juin 1998.

Nous aimerions vous faire part des frustrations que nous ressentons en raison du manque de services offerts aux enfants autistes francophones.

Nous entendons souvent dire « qu'il est essentiel que tous les enfants aient un bon départ dans la vie » et nous sommes d'avis que cela vaut également pour <u>tous les enfants</u>, <u>qu'ils soient</u> francophones ou anglophones.

Le fait que le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) n'est guère sensible à

la nécessité d'offrir des soins appropriés à <u>tous</u> les enfants autistes pour qu'ils aient la possibilité de réaliser leur plein potentiel vient exacerber encore nos frustrations.

Permettez-mois de vous expliquer le problème :

- L'agence Enfants en péril, qui a été établie en 1980, avait pour mandat d'offrir des services à tous les enfants autistes jusqu'à l'âge de 18 ans, tant francophones qu'anglophones.
- L'agence a décidé tôt que son service de garderie appelé Thursday's Child Nursery desservirait uniquement les enfants anglophones.
- L'agence affirme qu'elle aurait besoin d'autres fonds pour pouvoir offrir le même service aux enfants francophones.
- La population francophone ne peut accepter le fait que le service Thursday's Child Nursery de l'agence Enfants en péril, qui est financé par l'argent des contribuables en général (y compris, les taxes payées par la population francophone) ne s'est pas senti obligé d'offrir des services aux deux collectivités.

Nous, les parents francophones, n'avons pas eu accès à ce service de garderie spécialisé; je vous pose la question ... est-ce juste?

Pendant les deux dernières années, nous avons tenté de régler cette triste situation avec les représentants de l'agence Children At Risk / Enfants en péril, ainsi qu'avec M. Pierre Lalonde, gestionnaire de district au MSSC.

TOUS LES JOURS, LES PARENTS SONT CONFRONTÉS À LA SITUATION TRAGIQUE DE VOIR LEUR ENFANT QUI, VERS L'ÂGE DE DEUX ANS, A CESSÉ DE PARLER OU DE COMPRENDRE CE QU'ON LUI DIT ET TRÈS SOUVENT, <u>SE FAIT MAL À LUI-MÊME</u>, EN PLUS D'ÊTRE AUX PRISES AVEC UNE FOULE D'AUTRES PROBLÈMES GRAVES DE LA SANTÉ.

LA MULTITUDE DE SITUATIONS DE CRISES EXTRÊMEMENT DIFFICILES AU NIVEAU DU COMPORTEMENT, QUE DOIVENT AFFRONTER SEULS LES PARENTS FRANCOPHONES, SANS AUCUN PROGRAMME NI SERVICE SPÉCIALISÉ, ONT CONTRAINT CERTAINS D'ENTRE EUX À COMMETTRE DES ACTES DÉSESPÉRÉS COMME REMETTRE LEUR ENFANT ENTRE LES MAINS DE LA SOCIÉTÉ D'AIDE À L'ENFANCE.

CES PARENTS NE POUVAIENT ET NE PEUVENT TOUT SIMPLEMENT PAS AFFRONTER SEULS DE TELLES SITUATIONS. En avril dernier, on vous a transféré la responsabilité de ce service, mais cette information ne nous a pas été communiquée et c'est par hasard que nous l'avons appris, ce qui a eu pour effet de retarder la présentation de notre demande.

Nous aimerions croire que la MROC prendra les mesures qui s'imposent pour corriger cette triste situation et redresser une telle injustice; le maintien du statu quo est préjudiciable à notre collectivité. Nous sommes déterminés à ne pas laisser cette injustice se perpétuer.

Nous espérons sincèrement que vous serez d'accord avec nous pour dire qu'il faut remédier à la situation dans les plus brefs délais. Encore aujourd'hui, certains parents se retrouvent tous les jours dans des « situations de crise » car leurs enfants ne reçoivent pas les services spécialisés dont ils ont un si grand besoin ... Malgré le fait que nous sommes entrés dans le XXI^e siècle, certains parents remettent encore aujourd'hui leur enfant entre les mains de la Société d'aide à l'enfance parce qu'ils n'ont pu obtenir le soutien et les services nécessaires pour leur enfant autiste. Nous nous attendons à obtenir un engagement positif de votre part, et à titre de présidente du chapitre francophone, j'espère sincèrement que je pourrai faire part très bientôt à ces parents de changements prochains qui sont attendus depuis si longtemps et qui contribueraient à alléger leur douleur et leurs souffrances.

Nous vous demandons de vous pencher sur notre requête et nous vous assurons que notre intention n'est pas d'enlever quoi que ce soit aux enfants anglophones et à leur famille, mais plutôt d'offrir les mêmes services à tous les enfants, qu'ils soient francophones ou anglophones.

Le chapitre francophone d'Ottawa-Carleton de la S.A.O. Huguette Boisvert, présidente 2056, Killarney Ottawa (Ontario) K2A 1R3

Tél.: 722-2482 Téléc.: 722-5068

APERÇU DE LA PRÉSENTATION FAITE AUX MEMBRES DU COMITÉ DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

BUREAU MUNICIPAL RÉGIONAL

LE 4 MAI 2000

1. NATURE DU PROBLÈME

L'INSUFFISANCE DE SERVICES APPROPRIÉS DANS L'EST DE L'ONTARIO POUR LES ENFANTS FRANCOPHONES D'ÂGE PRÉSCOLAIRE SOUFFRANT D'AUTISME ET DE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

2. PRÉSENTATRICES

HÉLÈNE-BOISVERT-LANG, MÈRE D'UN ENFANT AUTISTE

HUGUETTE BOISVERT, GRAND-MÈRE ET PRÉSIDENTE DU CHAPITRE FRANCOPHONE D'OTTAWA-CARLETON DE LA SOCIÉTÉ DE L'AUTISME DE L'ONTARIO.

3. PROBLÈMES

- LE MINISTÈRE N'A PAS EXERCÉ LE LEADERSHIP NÉCESSAIRE, EN CE QUI CONCERNE LA DÉSIGNATION D'UNE AGENCE DEVANT OFFRIR LES SERVICES REQUIS EN FRANÇAIS.
- LE MINISTÈRE ET SES AGENCES ONT FOURNI DES SERVICES NETTEMENT INSUFFISANTS AUX ENFANTS FRANCOPHONES SOUFFRANT D'AUTISME ET DE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT, AINSI QU'À LEUR FAMILLE.
- SEULS LES SERVICES DE BASE SONT PRÉSENTEMENT OFFERTS EN FRANÇAIS. EN GÉNÉRAL, LES SERVICES SPÉCIALISÉS NE SONT PAS ACCESSIBLES À LA COLLECTIVITÉ FRANCOPHONE ET RIEN N'INDIQUE QU'ILS LE SERONT SOUS PEU.
- LE MINISTÈRE A CHOISI DE NE PAS TENIR COMPTE DES CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS DE QUATRE ÉTUDES DISTINCTES (1989, 1992, 1995 ET 1997), QUI VIENNENT ÉTAYER LE MANQUE DE SERVICES ADÉQUATS.
- DOUZE ANS APRÈS L'ADOPTION DE LA LOI SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS, LA SITUATION DES FRANCOPHONES SOUFFRANT

D'AUTISME ET DE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT NE S'EST PAS AMÉLIORÉE. LES SERVICES SPÉCIALISÉS CONTINUENT DE SE FAIRE RARES ET LA PRESTATION DES SERVICES DISPONIBLES CONTINUE D'ÊTRE MINÉE PAR LES CHEVAUCHEMENTS, UNE PLANIFICATION MÉDIOCRE ET LE MANQUE DE FONDS.

4. ÉTUDES ET DOCUMENTS MENTIONNÉS

- ÉTUDE DES BESOINS DES ENFANTS AUTISTES ET DE LEUR FAMILLE DANS LA RÉGION D'OTTAWA-CARLETON (1989).
- ÉTUDE SUR LES SERVICES SOCIAUX EN FRANÇAIS OFFERTS AUX ENFANTS, AUX ADOLESCENTS ET AUX FAMILLES D'OTTAWA-CARLETON (1992).
- ÉTUDE DES BESOINS ET DES SERVICES ACTUELS POUR ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES ATTEINTS DE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT À TENDANCE AUTISTIQUE ET PROPOSITIONS DE SERVICES FUTURS (1995).
- EXAMEN DU SECTEUR D'OTTAWA-CARLETON : APPUI COMMUNAUTAIRE OFFERT AUX PERSONNES AYANT UN HANDICAP DE DÉVELOPPEMENT QUI ONT DES TROUBLES DE COMPORTEMENT (1997).
- DISPONIBILITÉ ET QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS EN FRANÇAIS EN 1998 AUX ENFANTS FRANCOPHONES D'ÂGE PRÉSCOLAIRE SOUFFRANT D'AUTISME ET DE TROUBLES ENVAHISSANTS DE DÉVELOPPEMENT, DANS LA RÉGION D'OTTAWA-CARLETON (1998).
- PROJET DE RESTRUCTURATION DES SERVICES AUX PERSONNES AYANT UN HANDICAP DE DÉVELOPPEMENT OTTAWA-CARLETON (1998).
- QUATRE AUTRES DOCUMENTS.

5. RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION

AUX MEMBRES,

NOUS INTERVENONS ACTIVEMENT AUPRÈS DES PARENTS D'ENFANTS AUTISTES DEPUIS PLUS DE TROIS ANS MAINTENANT ET IL VA SANS DIRE, AUPRÈS DU MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES POUR QUE LES ENFANTS FRANCOPHONES SOUFFRANT D'AUTISME ET DE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT PUISSENT AVOIR ACCÈS À TOUTE UNE GAMME DE SERVICES SPÉCIALISÉS COMPARABLES, SUR LE

PLAN DE LA QUALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ, AUX SERVICES QUI SONT OFFERTS DEPUIS PLUS DE DIX ANS PAR L'AGENCE CHILDREN AT RISK / ENFANTS EN PÉRIL QUE LE MINISTÈRE FINANCE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.

NOUS ESTIMONS QU'IL EST INJUSTE QU'UNE PETITE SOMME SEULEMENT DES 500 000 \$ OCTROYÉS PAR LE MINISTÈRE À L'AGENCE SOIT DESTINÉE AU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES EN FRANÇAIS.

NOUS SOMMES EXTRÊMEMENT DÉÇUS DU FAIT QUE LE MINISTÈRE A CHOISI DE NE PAS DONNER SUITE À AUCUNE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LES ÉTUDES DE 1989, 1992, 1995 ET 1997, MALGRÉ LE FAIT QUE LES AUTEURS DE CES ÉTUDES EN ÉTAIENT TOUS VENUS À LA CONCLUSION QU'IL EXISTE À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION D'OTTAWA-CARLETON UN MANQUE GRAVE DE SERVICES SPÉCIALISÉS EN FRANÇAIS.

NOUS SOMMES D'AVIS QUE LES REFUS CONSTANTS DU MINISTÈRE D'AGIR DANS CE DOSSIER REFLÈTE UNE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE QUI N'ADMET PAS LE BIEN-FONDÉ DES DROITS FONDAMENTAUX DE LA COLLECTIVITÉ FRANCOPHONE EN ONTARIO, TELS QU'ILS SONT RECONNUS DANS LA LOI SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS DE 1986.

NOUS NE SOMMES PAS DES FAUTEURS DE TROUBLES, MAIS SIMPLEMENT DES PARENTS QUI SONT CONFRONTÉS TOUS LES JOURS À LA SITUATION TRAGIQUE DE VOIR LEUR ENFANT QUI, VERS L'ÂGE DE DEUX ANS, A CESSÉ DE PARLER OU DE COMPRENDRE CE QU'ON LUI DIT ET TRÈS SOUVENT, SE FAIT MAL À LUI-MÊME, EN PLUS D'ÊTRE AUX PRISES AVEC UNE FOULE D'AUTRES PROBLÈMES GRAVES DE LA SANTÉ.

IL NOUS FAUT INSISTER POUR QUE LES ENFANTS FRANCOPHONES QUI VIVENT AVEC CE HANDICAP AIENT ACCÈS AUX SERVICES DONT ILS ONT UN SI GRAND BESOIN ET AUXQUELS ILS ONT DROIT EN VERTU DE LA LOI SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS.

NOUS SOMMES CONSCIENTS DU FAIT QUE LES SERVICES DE LA GARDERIE THURSDAY'S CHILD NURSERY VOUS ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS VERS LA FIN DE 1998.

DEPUIS DEUX ANS QUE NOUS ESSAYONS D'OBTENIR DES SERVICES EN FRANÇAIS POUR LES ENFANTS AUTISTES, NOUS VOUS DEMANDONS MAINTENANT D'ENTENDRE CE QUE NOUS AVONS À DIRE ET D'AGIR DANS CE DOSSIER.

MERCI

Le mercredi 26 novembre 1997,

Monsieur Pierre Lalonde Gestionnaire de district Ministère des Services sociaux et communautaires 10, rue Rideau, 7^e étage Ottawa (ON) K1N 9J1,

Monsieur,

C'est au nom du Comité de parents francophones ayant des enfants souffrant d'autisme ou de troubles envahissants du développement (T.E.D./P.D.D.) que je vous adresse cette dépêche.

Le Comité de parents s'est réuni à plusieurs reprises afin d'étudier les services disponibles offerts à cette clientèle d'une façon générale et tout particulièrement, les services offerts aux enfants d'âge préscolaire. Les membres du comité ont vite constaté que, dans les faits, il existe peu, mais très peu de services pour cette clientèle.

Aux réunions du 14 octobre et du 5 novembre 1997, les parents ont fait le bilan, et ils désirent porter à votre attention le manque de services offerts à cette clientèle. Ce qui est encore plus déplorable et inacceptable, c'est le fait que 1) cette clientèle soit tellement vulnérable et 2) la presque totalité des experts s'entendent pour dire, sans équivoque aucune, qu'une intervention professionnelle précoce (méthode appropriée, psychologue connaissant bien les problèmes de l'autiste, éducateur spécialisé, ergothérapeute, orthophoniste, etc.) peut permettre à l'enfant de surmonter certaines des difficultés liées à son état, voire toutes les difficultés. De plus, les experts conviennent également qu'un enfant qui ne fait pas l'objet d'une intervention efficace durant les trois ou quatre premières années de sa vie est souvent voué à une existence marginalisée, et les coûts, tant directs qu'indirects, pour la société sont énormes (et les chiffres à l'appui sont disponibles).

À l'issue de ces réunions, les membres du Comité de parents m'ont priée de vous transmettre la motion suivante :

- « Que le ministère des Services sociaux et communautaires voit à l'établissement d'une garderie francophone, spécialisées et à plein temps. Que cette motion soit traitée de façon prioritaire ».
- « Que le ministère des Services sociaux et communautaires alloue un budget de

départ et rapatrie les sommes d'argent historiques versées à l'agence Enfants en péril, afin de combler l'absence de services et le manque de ressources, de formation et de préparation et pouvoir ainsi répondre aux besoins pressants des enfants francophones ».

Voici les faits sur lesquels cette motion s'appuie :

l'injustice envers les enfants francophones qui perdure depuis trop longtemps et qui est tolérée au su de toutes les personnes en position d'agir auprès d'organismes et d'institutions respectables, qui sont responsables de l'avenir de tous les enfants, y compris les enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement qui sont devenus des laissés-pour-compte;

la négligence coupable envers les parents concernés par toutes ces personnes qui oeuvrent dans le système et qui, par leur inaction et leur désintéressement, ont abandonné ces parents qui vivent une situation extrêmement pénible et déchirante et qui, faute de soutien et d'aide adéquats, sont amenés à traverser seuls cette cruelle épreuve.

le manque d'équité envers les francophones manifesté par l'Agence Enfants en péril. Je vous fais part du déroulement de la situation qui dure depuis plus de quinze ans. En général, le diagnostic est établi par le pédiatre qui est le directeur de la Clinique du développement de l'enfant à l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario (HEEO) et dans presque tous les cas, la travailleuse sociale dirige ces parents vers l'agence Enfants en péril;

l'agence Enfants en péril a été fondée en 1980 par le ministère des Services sociaux et communautaires qui, avec l'Agence du Regroupement des services de garde d'Ottawa-Carleton, est le principal bailleur de fonds. Son unique mandat est d'offrir des services en anglais et en français aux familles qui ont un enfant souffrant d'autisme ou d'un autre trouble envahissant du développement;

l'agence dans sa publicité. « Un aperçu des services offerts par Enfants en péril » ne fait pas état d'une différence entre les services anglophones et francophones; au contraire, on fait toujours allusion à un service bilingue; il faut donc en déduire que tous ses services sont offerts dans les deux langues. Il faut également en déduire que les montants d'argent versés à cette agence devraient être équitablement affectés aux services offerts aux enfants francophones et anglophones. Hélas! ce n'est pas le cas car les services offerts aux francophones n'ont été que des miettes. Les parents francophones se sentent par conséquent en droit de vous demander de rapatrier ces sommes d'argent destinées aux services en français . Mises à part quelques heures de consultation par mois, ces services n'ont pas été fournis;

les parents ne comprennent pas pourquoi le gouvernement a confié ce mandat à l'agence Enfants en péril, une agence anglophone (dont le comité exécutif ne compte

aucun membre francophone), qui n'est aucunement sensible aux besoins des francophones. Il semble qu'il aurait mieux valu qu'une agence strictement francophone soit choisie pour assumer ce rôle. Et nous nous expliquons.

L'agence Enfants en péril offre deux programmes : a) le Programme de développement de la communication et b) La maternelle Le bon départ.

- a) Le Programme de développement de la communication est un service offert à domicile par la seule thérapeute qui parle français, au mieux une heure par semaine, mais dans la plupart des cas, deux heures par mois. C'est ce à quoi se limitent à peu près les services offerts aux francophones.
- b) La maternelle Le bon départ, d'après certaines personnes, était au début bilingue (il y aurait même eu un enfant francophone), mais très peu de temps après sa mise sur pied, cette garderie est devenu strictement anglophone. Ce service est refusé aux parents francophones qui demandent de recevoir les services en français, pour toutes sortes de raisons : manque d'argent, manque de personnel bilingue, etc.).

Par conséquent, l'intégration est devenue l'unique option pour tous les francophones. Tous les enfants qui parlent français ont un développement identique et les enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement sont ainsi intégrés lorsque des places deviennent disponibles. Les parents n'ont pas réellement le choix entre la garderie spécialisée et l'intégration : c'est très simple, on ne leur offre pas la garderie en français. Ainsi, on dira plus tard, lorsque les parents poseront des questions à ce sujet, que, d'après le rapport d'une étude publiée en mai 1989, les francophones se sont prononcés en faveur de l'intégration et par le fait même, se sont opposés à la ségrégation. Cela est tout à fait étonnantcar aucun parent francophone n'a eu son mot à dire et en plus, la clientèle composée d'enfants autistes et atteints de troubles envahissants du développement, était et continue d'être placée sous la responsabilité de l'agence Enfants en péril.

Cette agence préconisait et préconise toujours la garderie spécialisée. Dans la présentation devant le comité, la directrice, Mme Garrett, a mentionné le manque de services offerts aux francophones (voir C17, recommandation n° 1). Elle reconnaissait du coup la responsabilité de l'agence qu'elle représente toujours à l'endroit des services en français et nous pouvons en conclure qu'elle parlait et parle encore en notre nom.

** Nous nous permettons de citer les remarques importantes que Mme Zelda Garrett, coordonnatrice du Programme, Children At Risk, a soumises le 27 juillet 1988, devant le Comité sur l'intégration (voir pages C15 à C26); à la page C19, recommandation n° 2 : « Que les programmes spécialisés soient maintenus pour offrir des services aux enfants autistes du fait que l'un des problèmes courants qui touchent l'apprentissage est la difficulté d'apprendre en groupe ». À la page C21, paragraphe 3, à l'appui du maintien du programme spécialisé pour les enfants autistes, elle déclare que : « il est probable que le fait d'être en groupe n'aura aucun effet de renforcement chez l'enfant autiste et pour certains

enfants, il pourrait en résulter un comportement d'évitement menant à des accès de colère et à une conduite agressive ». À la même page, paragraphe 8, elle poursuit en ces termes : « je recommande donc que ce comité reconnaisse le besoin d'offrir des services spécialisés dans un cadre particulier afin d'enseigner les habiletés requises pour que les enfants souffrant d'autisme ou de graves troubles de communication puissent communiquer avec leurs pairs et les adultes dans des situations de groupe ». À la toute fin de la page C23, elle fait la mise en garde suivante : « si nous ne répondons pas aux besoins des enfants d'âge préscolaire, cela risque d'engendrer à long terme un fardeau financier plus grand pour le ministère ». Est-il utile d'ajouter ici que les francophones n'ont pas tiré parti de cette garderie et que plusieurs enfants auraient été mieux servis si les chances avaient été égales pour tous.

C'est à n'y rien comprendre. Tout le monde parle au nom des francophones, mais personne leur demande ce qu'ils veulent pour leur enfant handicapé et bien souvent, muet. Mais enfin, on reconnaît les besoins de cette clientèle suite à l'étude réalisée par M. Ronald Leduc, intitulée Étude des besoins et des services actuels pour enfants, adolescents, et adultes atteints de troubles envahissants du développement à tendance autistique et propositions de services futurs. Ce projet, qui avait été subventionné par le Réseau de coordination et de concertation des services sociaux en français à l'enfance et aux jeunes d'Ottawa-Carleton, avait été déposé le 13 juin 1995.

Les parents qui ont participé à l'étude s'interrogent et aimeraient savoir ce que sont devenus ce rapport et les propositions qu'il contenait. Est-ce que les personnes aptes à s'interroger, se sont en fait interrogés au sujet de l'autisme et des troubles envahissants du développement afin de 1) mieux comprendre ces jeunes en situation désavantageuse et 2) mieux les servir? Nous sommes confiants que le ministère a suivi ce dossier de près, et nous aimerions connaître les mesures qui ont été prises pour remédier à ce manque néfaste et préjudiciable de services à cette clientèle.

Cette étude détaillée décrit bien la situation désastreuse que vivent les familles francophones qui doivent composer avec un système qui leur fait défaut. Le système, qui doit aider les familles à se retrouver parmi tous ces services, organismes et associations, est loin d'être efficace. On se retrouve plutôt devant des chevauchements administratifs et les services, eux, sont inexistants! Nous proposons ici qu'une agence francophone soit chargée de répondre à tous les besoins de cette clientèle.

Nous vous invitons à lire l'annexe A - Tableau synthèse des données recueillies - qui fait état des familles à qui l'agence Enfants en péril n'a jamais offert les services en français dans sa garderie spécialisée. Ces tableaux en disent long sur les services offerts à la collectivité francophone et croyez-moi, ces services ne se sont pas améliorés depuis. Il faut bien se rendre à l'évidence qu'à ce jour, aucune mesure corrective n'a été prise. Nous avons le droit de nous poser des questions sérieuses, à savoir si les administrateurs croient à la formation et au développement de l'enfant autiste ou atteint de troubles envahissants du

développement.

Il ne faudrait surtout pas attendre que la situation s'envenime encore. Il faut se rappeler qu'en dernière analyse, la responsabilité incombe à ceux qui sont aptes à agir et qui ne le font pas. Le maintien du statu quo est inacceptable, voire <u>condamnable</u>.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons de donner suite, dans les plus brefs délais, à notre demande de services permettant de répondre aux besoins de nos enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement.

Nous savons que vous vous occupez activement à l'heure actuelle de la restructuration des services, mais nous tenons tout de même à vous faire part de notre désir de vous rencontrer. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir acquiescer à notre demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Comité des parents francophones ayant des enfants autistes ou souffrant de troubles envahissants du développement.

Huguette Boisvert, présidente 2056, promenade Killarney Ottawa (ON)

K2A 1R3

Tél.: 722-2482

Lise Donalson, vice-présidente 1140, chemin Minnetonka Ottawa (ON)

K2C 2Y9

Tél.: 734-3054 (bur.)

Avril 1998

Les services spécialisés offerts aux enfants souffrant d'autisme ou de trouble envahissant du développement sont les suivants :

1) **Centre de développement de l'enfant** (Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario)

Diagnostic	Anglais	Français
Orthophonie	Anglais	Français
Ergothérapie	Anglais	Français
Psychologue	Anglais	Français

^{*}Ces services sont disponibles, mais ne sont pas automatiquement offerts. Souvent, ils sont très limités et au mieux, il faut découvrir qu'ils existent et savoir insister.

2) Hôpital Royal

Jardin spécialisé à plein temps Services en orthophonie Services en ergothérapie Services en psychologie	Anglais	
	Anglais Anglais Anglais	

3) Agence Children At Risk

a) Une garderie spécialisé	Anglais
avec services en orthophonie,	Anglais
en ergothérapie,	Anglais
en psychologie	Anglais

b) Programme de communication, intervenant à la maison, deux

heures par mois Anglais

c) Formation par le psychologue en techniques d'intervention, série de

huit cours de deux heures Anglais

Enfants en péril / Children at Risk

Mme Zelda Garrett, coordonnatrice à temps plein de l'Agence

Une structure de professionnels existe depuis les tout débuts de l'agence et ces professionnels font partie de la garderie Le bon départ / Thursday's Child Nursery.

Mme Garrette est responsable de ce qui suit :

- des programmes individuels des enfants à la garderie;
- de l'embauchage des aides, des intervenants et des superviseurs;
- des rencontres avec les parents;
- l'organisation des séances de formation pour les parents;
- la supervision et la formation des intervenants;
- autres.

Les professionnels intervenant dans la garderie :

le psychologue, Ken Hranchuk, trois fois par semaine;

l'ergothérapeute, trois fois par semaine;

l'orthophoniste, trois fois par semaine,

et un thérapeute principal (superviseur).

Services:

La garderie est ouverte tous les jours de 9 h à 12 h 30, pendant toute l'année. On y trouve neuf enfants. Durant l'après-midi, les intervenants se rendent au domicile des enfants, selon les besoins. Les enfants qui fréquentent la garderie sortent en groupe l'après-midi; ils sont alors accompagnés des responsables de la garderie.

- La garderie loue des locaux dans une école. On y trouve des salles de thérapie, de conditionnement physique et de jeux.
- La garderie a à sa disposition le matériel d'apprentissage nécessaire pour cette clientèle.

Le personnel est composé des personnes suivantes :

- trois intervenants qui travaillent 37,5 heures par semaine et touchent le salaire de base d'un enseignant (en plus des avantages sociaux courants);
- de concert avec le Collège Algonquin, les stages des étudiants en garderie et au domicile de ces enfants sont inclus.

L'agence Enfants en péril / Children at Risk offre des séances d'information et de formation destinées aux parents. Cette formation est donnée par le psychologue Ken Hranchuk.

Le réseau, qui regrouperait des étudiants, des stagiaires, des spécialistes de l'autisme, n'a pas été développé chez la clientèle francophone. <u>Par conséquent, aucun service n'a été mis en place</u>

pour les francophones.

Les enfants francophones doivent s'intégrer dans les garderies car aucun service en français n'est offert à cette clientèle.

La restructuration des services aux personnes ayant un handicap de développement, dans Ottawa-Carleton

Le rapport final était disponible à la toute fin de septembre 1998.

RÉACTIONS du Regroupement des partenaires francophones et du Chapitre de la Société de l'autisme de l'Ontario.

Appel téléphonique de Mme Boisvert à Mme Behoun, le jour même du dépôt du rapport (le ou aux environs du 25 septembre) pour demander des éclaircissements sur les recommandations concernant les services offerts aux jeunes autistes. Elle me renvoie à Mme Meyers.

Le 1^{er} octobre, une rencontre avec Mme Suzan Meyers, agente de programme au ministère des Services sociaux et communautaires, a lieu à 13 h 30, au 10, rue Rideau, Ottawa.

Étaient présents :

Mme Patricia Dostie, directrice générale de l'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa-Carleton

Mme Diane, présidente sortante, chapitre anglophone de l'Association

M. Gaston Boisvert, membre du Comité de parents

Huguette Boisvert, présidente, chapitre francophone de la Société de l'autisme de l'Ontario

Sommaire:

Mme Meyers a confirmé le fait que la demande du Regroupement des partenaires francophones ainsi que la proposition des membres du Comité de parents de mettre sur pied des services pour les jeunes autistes, lesquels seraient équivalents à ceux offerts aux anglophones, n'est pas visée par la restructuration.

Que c'était le statu quo, en ce qui concerne les services offerts aux jeunes autistes francophones et qu'il n'y avait donc aucune amélioration possible.